Grain de sel

Meilleurs voeux pour 2017



TRAVAUX : ACCESSIBILITÉ MAIRIE



Le logement :

- 129 appartements 25 emplacements de camping. La restauration:
- salle de restaurant climatisée
- salle d'animation climatisée (210 places)
- 1 piscine couverte et chauffée
- en journée : jeux aquatiques, excursions... en soirée : spectacles, soirée dansante, jeux...
- à proximité du village : sports nautiques, équitation...

AZUREVA Ile d'Oléron, c'est aussi :

- les repas en famille (mariages, anniversaires...),
- les séminaires, congrès, assemblées générales,



Si vous souhaitez organiser une manifestation : AZUREVA lle d'Oléron Route de la Giraudière - LE GRAND-VILLAGE-PLAGE Tél. 05 46 47 53 02 Fax 05 46 47 43 62

oleron@azureva-vacances.com - azureva-vacances.com



Le Grand Village Plage

Centre Commercial 05 46 47 50 11

Horaires d'été

Du lundi au jeudi : 8h30 - 20h00 Vendredi et samedi : 8h30 à 20h30 Dimanche: 8h30 - 20h00



SOMMAIRE

• Page 3: **Editorial**

• Page 4: Loi littoral

Enfouissement des réseaux • Page 5 :

• Page 6 : Travaux

• Page 7 : Port des Salines

• Page 8 : Parking de la plage

• Page 9: **Maison paysanne**

• Page 10: **Ecole**

La lucarne du • Page 11:

garde- champêtre

• Page 12: Bibliothèque municipale

Mutuelle communale

• Page 13: **Cérémonies patriotiques**

• Page 14: Vie associative

Jazz festival • Page 18:

• Page 19: **Animations**

• Page 20 : **Informations pratiques**

Rennes, Traineau et Père Noël

Bravo et un grand merci aux sept bénévoles-Patrick Lemonnier, Martine Belotti, Josette et James Pinaud, Gilles Méteau, Jean-Pierre Barrère et Claude Champsaur - qui ont concu et réalisé la décoration de Noël que chacun peut admirer au centre-ville, face au Mermoz.

Grand Village île d'oléron Plage

L'éditorial du Maire

Quels que soient les choix espérés ou redoutés qu'annonceront les urnes, 2017 sera une année de changement pour notre pays. Le changement vaudra également pour notre petite commune, non que nous pensions infléchir nos engagements, nous les respecterons scrupuleusement, mais parce que le centre bourg verra son paysage se modifier avec la concrétisation de trois opérations urbaines attendues depuis quelques années.

Changement pour les résidents du vieux bourg qui se retrouvent orphelins des poteaux électriques et téléphoniques qui tissaient par-dessus les toits une toile disharmonieuse. Désormais, comme partout ailleurs dans la commune, les câbles sont enterrés. S'envisageront alors, dans les années qui viennent, la réfection progressive des rues et la valorisation des espaces publics. Cela se fera en concertation avec les riverains, ainsi que je l'ai confirmé lors de la réunion publique du 18 novembre dernier.

Changement qui se profile pour le quartier de l'Epinette avec l'édification des trois petits bâtiments qui accueilleront les huit logements à loyers aidés. Le chantier avance rapidement ; néanmoins, il ne s'achèvera qu'à l'automne prochain. La réflexion pour la réhabilitation de ce secteur est déjà engagée : réaménagement paysager, et, en fonction des aides financières que nous sollicitons, installation d'une aire de jeux et de loisirs pour les jeunes et restauration des deux courts de tennis conservés.

Changement sur le site de la Maison paysanne avec la construction du bâtiment muséal qui servira de lieu d'accueil des visiteurs et d'exposition des collections, équipement absolument indispensable pour un espace muséographique moderne. Intégré à l'environnement actuel du site, respectueux de sa dimension paysagère, il mettra en scène les modes de vie traditionnelle et l'ar-

chitecture oléronaise. Six ans que nous attendons ! Sa renaissance sera un bel acte de reconnaissance et de remerciement adressé aux bénévoles des Déjhouqués qui ont offert à la commune ce lieu emblématique. Associé à l'écomusée du Port des Salines, il



donne à Grand Village une image patrimoniale et muséale qui renforce sa vocation touristique.

Changement enfin pour les usagers de la mairie avec la mise en accessibilité du bâtiment aux personnes handicapées qui pourront bénéficier de ces aménagements pour les élections du printemps.

Un bref retour sur la saison estivale. Si les touristes se sont fait attendre en juillet. ils ont été nombreux en août et pendant l'arrière-saison, ce qui a permis aux commerces et à l'espace naturel du Port des Salines de connaître une belle fréquentation jusqu'aux vacances de Toussaint. Le festival « Un piano dans la pinède » connaît un succès croissant qui s'explique par la programmation exigeante, gage de l'excellence artistique des prestations, et par le charme du lieu qui donne une âme à ce festival. Si les retombées économiques semblent peu visibles, elles ne sont pas négligeables pour autant. Vu la notoriété grandissante qu'il acquiert au fil des ans. le festival contribue au ravonnement de notre commune et de notre territoire.

Toutes les animations proposées existent grâce à l'initiative et à l'aide des associations grand villageoises que je remercie chaleureusement car elles œuvrent dans l'intérêt de tous et contribuent au lien social.

Je ne saurais terminer sans vous adresser, en mon nom et au nom de tous mes collègues élus municipaux, nos vœux de bonheur et de santé pour cette année nouvelle.

Patrice ROBILLARD

LOI LITTORAL

Nous œuvrons toujours pour que la loi littoral, qui nous pose de sérieux problèmes pour l'avenir de notre commune en terme de développement démographique et urbain avec tout ce que cela pourra impliquer (maintien de l'école, installation de jeunes....), soit humanisée. Le 11 juillet 2016, nous avons envoyé un courrier au député Didier QUENTIN (voir ci-dessous). A ce jour, nous n'avons pas de réponse. Affaire à suivre...

Le Grand Village Plage, 11/07/2016 Monsieur le Député.

Je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur l'application qui est faite actuellement de la « Loi littoral ».

Cette loi est née il y a trente ans et, jusqu'à présent, elle n'a pas posé de problèmes particuliers aux services de l'État en charge de l'instruction des permis de construire. Aujourd'hui, ces mêmes services en ont décidé une application pure et dure.

Tous les jours, nous voyons défiler en mairie des propriétaires de terrains qui ne comprennent pas ce renversement de politique. Pour une majorité d'entre eux, il s'agit de personnes âgées qui avaient prévu de vendre une parcelle afin de pouvoir payer leur séjour en maison de retrai-

Cette option leur étant enlevée, comment pourront-elles faire face aux importantes dépenses liées à un séjour en EHPAD? D'autres pensaient tout simplement pouvoir faciliter l'installation de leurs enfants ou avaient déjà investi des sommes impor-

tantes dans la viabilisation de terrains qui étaient constructibles et qui désormais ne le sont plus.

En ce qui nous concerne, il est devenu pratiquement impossible de construire sur notre territoire communal, coincé entre les marais et la forêt, car nous sommes touchés par l'interdiction de densifier les hameaux, de construire dans les espaces diffus, et ce sans tenir compte de l'application du nouveau PPRN, et des réglementations concernant les sites classés ou protégés

Cette loi est une bonne loi car elle empêche l'urbanisation sauvage mais elle ne doit pas interdire les constructions en périphérie et à l'intérieur des villages car elles sont indispensables au développement de notre commune.

Tout ceci a d'autres répercussions non négligeables :

- Nos projets d'urbanisation sont remis en cause.
- Nous devons revoir notre PLU, ce qui implique un important coût financier.
- Les transactions immobilières chutent, ce qui impacte les agences.
- Les entreprises voient leur carnet de commandes diminuer, ce qui se sentira automatiquement un jour sur l'emploi local.
- Les acheteurs n'osent plus investir, compte tenu des incertitudes actuelles.
- Les finances communales souffrent encore plus....

Cette liste n'est pas exhaustive et je pense qu'au fil du temps d'autres problèmes viendront s'y ajouter.



Ne serait-il pas possible de trouver un compromis moins contraignant qui permettrait d'alléger un peu l'application de cette loi et de la rendre plus humaine?

Nos concitoyens et nous-mêmes comptons sur vous pour faire remonter nos inquiétudes à qui de droit, peut-être en posant une question au Gouvernement? Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Député, mes très respectueuses salutations.

Le Maire Adjoint chargé de l'urbanisme, Luc Dauguet.

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)

Depuis plusieurs mois, le porté à connaissance du PPRN du 6 janvier 2016, que les communes ont obligation d'appliquer pour toute demande d'urbanisme, est affiché à l'accueil de la mairie. Vous

pouvez le consulter et inscrire vos avis et remarques sur un registre spécialement dédié. Pour l'instant, cette mise à disposition n'a pas déplacé les foules. Il serait pourtant recommandé d'en prendre connaissance vu les incidences importantes pour la constructibilité dans les zones impactées.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Les travaux dans le vieux bourg s'achèvent. Les finitions sont en cours ainsi que les petites réparations et imperfections. Les derniers poteaux EDF seront ôtés d'ici à fin ianvier et les derniers candélabres installés. Les questions soulevées lors de la réunion publique avec les habitants du vieux bourg en octobre devront progressivement trouver des réponses : un nouveau plan de circulation pour faciliter les croisements et ralentir les voitures dans certaines rues, le choix

de mettre les voitures au plus près des habitations ou de les excentrer dans des parkings. La mise en valeur de l'architecture, des vieilles pompes, vieux puits, placettes et petites venelles est à l'ordre du jour.

Le dépôt communal dit du 'marais à Schwartz' va être réaménagé pour partie en parking vert, pour partie en dépôt clôturé et organisé afin d'y entreposer certains matériaux.



La commune de Grand Village s'est portée volontaire pour l'opération ''Je passe à l'éclairage LED''. Celle-ci. organisée en partenariat avec le ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer et EDF, fait partie des actions de transition énergétique pour la croissance verte. Cette opération consiste à proposer à certains foyers, choisis selon des critères d'âge, de venir échanger gratuitement à la mairie 2 ampoules à filament contre deux ampoules à led. Une première série de bénéficiaires avait jusqu'au 15 décembre pour venir échanger leurs ampoules, une autre se verra proposer cet échange dans les semaines à venir.



ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

La mairie ayant la « chance » de présenter trois niveaux différents, d'importants travaux de mise en conformité obligatoire sont en cours. Ils permettront à toute personne (handicapée ou non) d'accéder à tous les services administratifs et à la salle du conseil (mariages et élections) grâce aux nouveaux aménagements. Cette restructuration à un

coût, environ 60000 €. Pour en diminuer la charge, des demandes de subventions ont été faites avec l'espoir qu'elles obtiendront des réponses favorables. Veuillez nous excuser pour les difficultés que vous allez peut-être rencontrer pour accéder à l'accueil de la mairie pendant la durée du chantier.



TRAVAUX

Nous allons continuer les plantations. Notre 4 ème place au concours des villages fleuris est encourageante. Notre effort va porter sur le centre-ville, la rue du canton et le boulevard de la plage dont les massifs vont être garnis de plantes locales peu gourmandes en eau et adaptées au climat.

Les tontes d'été et d'automne se sont terminées mi-octobre ; l'équipe a également coupé et élagué quelques arbres et profité de la sécheresse de cette fin de saison pour bien nettoyer certains fossés, une tâche qu'il nous faudra poursuivre.

La propreté de la commune fait également partie de la tâche de nos 5 agents techniques. Balayage hebdomadaire, vidage des poubelles, entretien des toilettes publiques, évacuation des feuilles et aiguilles de pins. L'entretien des trottoirs est extrêmement consommateur de temps. Certains habitants l'ont compris et entretiennent leur partie ; cet engagement citoyen est d'une grande utilité eu égard au nombre d'agents techniques communaux comparé à celui beaucoup plus important des autres communes de l'île.

Notre équipe technique a également dû rénover deux logements appartenant à la commune et, comme toujours, intervenir sur les divers accidents et incidents du quotidien. Les travaux se poursuivent à l'intérieur de la mairie pour en améliorer l'isolation et rendre l'ensemble des bureaux plus fonctionnels.





PLACE DES QUATRE VENTS

La petite place au cœur de la Zac des Grandes Landes ne possédait pas jusqu'à présent de dénomination. Pour que l'agence postale, l'office du tourisme et les cabinets paramédicaux qui sont situés sur cette place puissent avoir une adresse postale, il fallait lui attribuer un nom. Lors de la séance du 22 novembre 2016, le Conseil Municipal a décidé de la baptiser « Place des quatre vents ». Désormais le facteur aura la tâche facilitée!

EXTINCTION NOCTURNE: 1 AN APRÈS

Voici maintenant un an que nous éteignons l'éclairage public une partie de la nuit, comme les sept autres communes de l'île. Le temps est venu de faire un premier bilan de cette mesure. Quelques ajustements d'horaires ont été décidés pour le confort des habitants : extinction à 23h, minuit ou 1h selon les périodes de l'année, prolongation de l'éclairage du centre ville pendant la saison touristique. Cette extinction de l'éclairage public a permis de redécouvrir la

lumière si particulière d'une nuit de pleine lune et la beauté d'un ciel étoilé et a rétabli pour la nature l'alternance naturelle jour / nuit noire. A noter qu'aucune augmentation des agressions, cambriolages ou accidents n'a été constatée durant les nuits.

Cette mesure a généré des économies et nous en avons aujourd'hui une exacte mesure. 306 ampoules ou têtes de candélabres ont été changées, 18 horloges astronomiques installées pour commander l'allumage et l'extinction. Coût total de l'opération : 173.404 € dont la moitié payé par le Syndicat Départemental d'Electrification de l'Equipement Rural. Reste à charge pour la commune :



86.191 €. Subvention Ademe.: 15.000 €. Economie constatée sur 12 mois: 16.177 €. Cette facture est payable en 5 annuités de 14.238 € et une de 15.000€. L'opération s'avère économiquement encore plus rentable que prévu.

LE PORT DES SALINES CONTINUE SA RÉNOVATION

L'arrivée d'Olivier Anjard comme nouveau saunier marque un renouveau sur le Port des Salines. Une dynamique s'est créée au sein de l'équipe qui gère production et vente du sel.

Le marais a retrouvé toute sa beauté d'origine ; la salorge rénovée est ouverte tous les jours en saison et propose de nombreux produits. L'entretien des espaces répond à la demande du département qui souhaite qu'un pôle nature préserve au mieux la faune et la flore. Seuls les chemins sont tondus très courts, pour donner aux visiteurs l'impression de se promener dans un paysage

sauvage et naturel. Une concertation avec le Département. propriétaire du lieu, sur les travaux prioritaires a abouti à la reconstruction des deux ponts. Ils sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le chemin de promenade sur l'îlot sera bientôt mis aux normes également. L'afflux de visiteurs, tout particulièrement le mercredi, jour de marché, pose le problème du stationnement, difficile à résoudre dans cette zone de nature protégée. Nous cherchons une solution pour la saison prochaine.



TOURISME: Une saison 2016 satisfaisante et un nouveau label pour le territoire!



Après une avant-saison très décevante (pénurie d'essence, grèves et « concurrence » de l'Euro 2016), la période estivale et celle d'après saison ont été beaucoup plus favorables. En grande partie

grâce à la météo clémente, élément désormais essentiel dans un contexte de réservations de dernière minute.

Les 14 bureaux d'accueil touristique ont enregistré 290 000 visiteurs, dont 92% de Français. Avec plus de 5 millions de pages vues et près d'1,2 millions de visiteurs (de janvier à octobre), le site:

www.ile-oleron-marennes.com a connu une fréquentation semblable à 2015.

A noter enfin que, depuis octobre 2016, la destination île d'Oléron-Marennes est le premier pays touristique de France à avoir obtenu le label Famille Plus! Cette distinction confirme le positionnement de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes comme territoire d'excellence pour l'accueil des familles (55 % des visiteurs). Les services proposés, l'accueil, les animations, les aménagements, les tarifs adaptés.... tout est prêt pour faire en sorte que les séjours en famille soient inoubliables.

Lionel Pacaud, Directeur de l'Office de Tourisme - à l'initiative du projet - est très heureux de cette récompense, ainsi que Pascal Massicot, Président de l'Office de Tourisme, également satisfait des efforts accomplis par les lauréats : « cette forte implication permettra de valoriser encore plus l'offre auprès du public familial, c'est un vrai plus pour notre destination!».

PARKING DE LA GIRAUDIERE

Recul du trait de côte, irréqulier selon les années mais inéluctable. ensablement croissant, voire permanent, du parking et des racks à vélos qui en rend l'utilisation problématique, mise en insécurité des cabanes des écoles de surf et de char à voile en cas de tempêtes : devant cet état de fait, la municipalité, en accord avec l'ONF, a décidé de réaménager l'accès à la plage de la Giraudière. Comme il n'est plus question de petits retraits de 50 à 100 mètres au fil des ans, dont le poids financier est très lourd en fonctionnement comme en investissement pour un usage éphémère alors que des dépenses sur des aménagements durables seraient autrement

profitables aux Grand Villageois pour leur

vie quotidienne, le recul de l'aire d'accueil sera de plus de 400 mètres. L'accès à la plage pour les voitures se fera au niveau de la stèle du bataillon Violette. La perte de guelgues dizaines de places de stationnement a été anticipée par la création de l'aire naturelle de l'Epinette. Ainsi qu'il est possible de le constater sur le plan ci-présent (projet provisoire), un rond-point de retournement avec emplacements de dépose minute, stationnements pour les personnes à mobilité réduite sera créé au niveau de la stèle qui ne sera pas déplacée mais

Cabane Ecole de voile

Cabane

Cabane

Cabane

Ecole de Surf

Stèle des anciens combuttants

Cabane

C

dont les alentours seront embellis. Les cabanes des écoles de surf et de char à voile seront réinstallées dans le petit bosquet à la droite de stèle. Le projet a reçu l'agrément de l'inspectrice des Sites de la DREAL; il devra recevoir l'avis favorable de la Commission des Sites, une fois le projet définitif arrêté. Ce réaménagement est prévu pour l'été 2018.

Espérons que d'ici-là aucune tempête ne viendra endommager les installations encore positionnées sur le site actuel.

LES DUNES DE L'EPINETTE

Après une ultime réunion de chantier avec les différents concessionnaires et la signature du bail emphytéotique avec le bailleur social, la société S.A. Le Foyer, les travaux de construction des huit logements locatifs des Dunes de l'Epinette ont débuté fin sep-

tembre. Les trois bâtiments sont sortis de terre, les charpentes sont posées. Les travaux de raccordement sur le domaine public pour l'extension du réseau jusqu'à la parcelle ont été réalisés en décembre et début janvier. Pour l'assainissement, il a fallu installer une pompe de relevage, les bâtiments étant situés en contrepente par rapport au réseau. Tous ces travaux sont à la charge de la commune (coût estima-

tif: 27 000 euros). D'autres travaux de voirie et d'aménagement paysager sont prévus fin 2017-début 2018, eux aussi financés par la commune. La réhabilitation du quartier se fera progressivement pendant les trois prochaines années avec la rénovation des deux courts de tennis restants et l'installation d'une aire multisports et loisirs pour les jeunes sur le court de tennis actuellement désaffecté.

BAC À MARÉE

Dans le cadre de son programme « Oléron zéro déchet », la CDC de l'île d'Oléron a installé, depuis quelques mois, sur le parking de la plage de la Giraudière, à proximité des containers poubelles, un bac à marée. Ce bac attend les déchets collectés sur la plage par les promeneurs et les surfeurs pendant la saison hivernale. Plastiques, morceaux de verre, bouts de ferraille... échoués sur le sable n'attendent que la main des bénévoles, qui préserveront ainsi l'écosystème et contribueront à la propreté de la plage.





RECOURS EN REFERE

Le 20 septembre 2016, l'association « Société de Protection des Paysages de l'Ile d' Oléron » (SPPIO), considérant qu'il y avait urgence à statuer vu l'imminence de l'ouverture du chantier et ce sans attendre le jugement au fond portant sur quelques points d'interprétation du règlement du PLU, a déposé une requête demandant au juge des référés du Tribunal administratif de Poitiers d'ordonner la suspension de l'arrêté par leguel la commune a accordé un permis de construire modificatif au bénéfice de la CDC de l'île d'Oléron pour le bâtiment muséal de la Maison paysanne.

Le 21 octobre, le juge des référés, par ordonnance, a rejeté la requête de la SPPIO, la jugeant infondée.

EVENEMENT MECENAT

Jeudi 1er décembre, en mairie de Grand Village, une réception

MAISON PAYSANNE

a été organisée par le pôle musées et patrimoines de la Communauté de communes de l'île d'Oléron pour remercier les mécènes engagés dans la réhabilitation de la Maison paysanne. Après un bref historique du site et la présentation du projet politique et culturel de la Maison paysanne par M. Massicot, président de la CDCIO, et M. Robillard, maire de Grand Village, M. Marchand, consultant en « mécénat », a rappelé l'importance de cette aide apportée par les entreprises, la réglementation et les conditions de participation à ce partenariat CDC-mécènes. Parmi les entreprises déjà investies dans ce mécénat et présentes à cette réception, citons l'entreprise COLAS, représentée par M. Buffet, CEMEX BETONS, représentée par M. Pellerin, Matières et Couleurs (COLOR RARE), avec la présence de sa directrice commerciale, Mme Desré. D'autres entreprises, intéressées par ce mécénat,

participaient également à l'événement, le CREDIT MUTUEL et Mr BRICOLAGE.

Souhaitons que le « club des mécènes » continue de s'agrandir!

CALENDRIER

Le chantier a pris du retard par le fait que l'architecte a été contraint de modifier le projet pour prendre en compte l'évolution des principes thermiques du bâtiment. L'isolation thermique du bâtiment muséal par l'extérieur, intégrant un dispositif de puits climatique, a dû être abandonnée à cause de la non-compatibilité du sous-sol et de la qualité de l'eau pour être remplacée par une isolation thermique par l'intérieur. Après la phase de consultation des entreprises, l'analyse des offres par la maîtrise d'œuvre puis la notification des marchés, les travaux devraient débuter en avril 2017.





TOUSSAINT

A la Toussaint, comme tous les ans, nous avons déposé une composition florale sur la tombe de Monsieur Maurice BRIAND. Ce geste a pour objet le respect de ses dernières volontés qui stipulaient qu'il faisait un don pour l'école avec pour seule condition le fleurissement de sa sépulture une fois par an.

En décembre 2016, une plaque rappelant son généreux geste a été posée à l'entrée de l'école afin de perpétuer sa mémoire.

ECOLE

Notre école compte maintenant deux classes qui regroupent petite, moyenne et grande sections de maternelle. Nous avons donc regroupé les deux classes dans les locaux situés autour de la cour et installé le dortoir dans l'ancienne garderie, qui s'est déplacée dans l'ancienne pièce informatique.

Tous les déménagements ont été réalisés pendant l'été; une salle de classe a été repeinte et l'éclairage de la classe de la directrice a été changé. Les deux grandes fenêtres de la cantine ont été remplacées.

Les « Tap » ont repris cette année selon la même formule que l'an passé. La plupart des enfants y assistent, mis à part certains de la petite section. L'encadrement est de deux personnes par groupe, même si celui-ci n'atteint pas le nombre de douze enfants. Cette année, l'activité « expression corporelle » est remplacée par une activité autour de la musique coréenne puis par de la danse dans la deuxième partie de l'année scolaire. Les autres activités jeux de balle et de plein air, créations manuelles, activités autour de la nourriture et activités calmes - sont mainte-

Chez les grands, Monsieur REY, directeur et Madame Marandowski, institutrice ont de nouveau un projet de classe de découverte. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont partis début janvier pour une semaine à la montagne. La commune encourage cette initiative et participe à ce projet en versant 70€ par enfant de Grand Village et en soutenant financièrement l'association de parents d'élèves.

Le spectacle de Noël, offert aux élèves du RPI, par les deux communes, a eu lieu le 8 décembre à la salle des fêtes de St Trojan. Comme chaque année, il a permis aux petits et aux grands de se retrouver pour assister à un spectacle de qualité qu'ils peuvent ensuite raconter le soir à la Pour la seconde année consécutive. la Fédération Francaise de Basket Ball a doté les écoles du RPI Grand Village / St Trojan de 8 ballons de basket de taille adaptée aux élèves de maternelle comme d'élémentaire. Nous devons ces dotations à notre collaboration avec M. Thierry Lanussé, le dynamique président l'Oléron Basket Club, et espérons que ces ballons contribueront à attirer nos jeunes vers ce sport.





MUTUELLE COMMUNALE: Ma Commune Ma Santé

Ma Commune Ma Santé, s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée à un contrat individuel.

3 possibilités pour vous informer et vous accompagner dans votre démarche :

- Je découvre les garanties et

tarifs en ligne, depuis chez moi sur le site internet macommunemasante.org!

- Je contacte les conseillers spécialisés par téléphone! 05 64 10 00 48 (prix d'un appel local), ouvert du lundi au vendredi. de 9h00 à 18h00.

- Je rencontre mon référent local, renseignements en mairie

Pour en bénéficier, il suffit

d'habiter la commune (résidence principale ou secondaire) ou être commerçant, artisan, agriculteur ou profession libérale et d'être membre de l'association Actiom (cotisation annuelle de 12 euros).

Informations complémentaires sur :

macommunemasante.org, en mairie ou sur le site internet de la commune, rubrique santé.

LA LUCARNE DU GARDE-CHAMPÊTRE

Conduite et accidents :

Cette année nous atteignons 658 accidents en Charente-Maritime dont 68 morts. Il s'agit d'une hausse de 11 %. La vitesse, l'alcool et les stupéfiants sont responsables d'un tiers des accidents.

Sur notre commune, le nombre d'accidents a augmenté ainsi que les comportements dangereux.

Cette année, en plus des blessés et des dégâts habituels, les dégâts matériels impactant la commune et son budget sont en forte hausse. Ainsi, plusieurs poteaux d'éclairage public (3000€ pièce), mobiliers urbains, murs, signalisations routières ont été sérieusement endommagés.

Un grand nombre d'administrés

sont venus me voir pour me signaler des comportements dangereux. La municipalité a décidé de réagir face à cela.

Nous procéderons à des opérations de police routière en coopération avec la Gendarmerie Nationale en supplément de celles réalisées habituellement et nous procéderons à des dépistages d'alcoolémie.

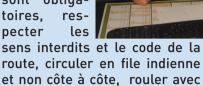
Réglementation pour les cyclistes :

Il a été constaté et signalé un laisser-aller en matière de sécurité pour la circulation des cyclistes.

Il est donc nécessaire de rappeler la loi.

Le vélo doit : être doté d'éclairages avant et arrière en état, d'une sonnette, de cata-

dioptres, de freins en état. Le cycliste doit : rouler sur les pistes cyclables qui sont obligatoires, respecter les



Nouveauté, pour les enfants de moins de 12 ans, le port du casque est obligatoire.

les éclairages allumés de nuit.

Sachez que le cycliste est soumis aux mêmes amendes que les véhicules motorisés.

Bonne et heureuse nouvelle année à toutes et à tous.



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SUR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE!

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site:

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS www.le-recensement-et-moi.fr

Magali Poitou, Mireille Chailloleau et Olivier Bonner sont les agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile. Faites leur bon accueil !

Pendant la période de recensement, la mairie sera fermée tous les après-midi du 23 janvier au 3 février 2017.

LA BIBLIOTHÈQUE, lieu de partage et de découverte.



2016, pour les amateurs de la bibliothèque, fut une année riche en découverte et en plaisir.

Des collections agrémentées de nouveautés. Des animations, très fréquentées, qui ont procuré une vraie complicité entre parents, grandsparents et enfants. Des rencontres exceptionnelles en partenariat avec Cita'Livres, expérience qui sera renouvelée en 2017 avec la rencontre d'un auteur en avril. L'exposition sur le goût, avec comme partenaires, Cabane Rouge et la médiathèque départementale, a offert de vraies découvertes gustatives, quelques grimaces sceptiques et beaucoup de fous rires. Le club lecture, rendez-vous mensuel autour d'un auteur qui permet des échanges de qualité dans une ambiance conviviale, vient de fêter sa première année.

Dégustation et partage? Les fêtes de fin d'année viennent de passer avec, je vous le souhaite, de bons livres au pied du sapin, car « lire, c'est boire et manger. L'esprit qui ne lit pas maigrit, comme le corps qui ne mange pas », disait Victor Hugo.

Traditionnellement à cette saison, je puise dans les livres quelques bons mots à partager. En voici deux à savourer : « Autrefois on accusait les politiques de ne songer qu'à se remplir les poches, aujour-d'hui on ne leur reproche plus guère que de vider les nôtres » (André Frossard) et « Comment pouvez-vous identifier un doute avec certitude? - A son ombre! L'ombre d'un doute, c'est bien connu. » (Raymond Devos).

Pas l'ombre d'un doute ne plane, la bibliothèque de Grand Village est un endroit vivant et chaleureux qui répond aux attentes de chacun. Parce que les livres et le bonheur ont en commun d'être multipliés lorsqu'ils sont partagés, je vous accueille et vous accompagne avec plaisir les mercredis de 14h à 17h30, les jeudis de 14h15 à 15h15 et les vendredis de 18h30 à 19h30. Belle année à toutes et tous et à très vite.

Mélina

RESAUNIS: un maintien à domicile en toute confiance



En complément des services apportés par la maison PHARE, un réseau gérontologique est créé dans l'île d'Oléron.

Un réseau de santé gérontologique a pour objectif de faciliter le maintien à domicile des personnes de plus de 75 ans en coordonnant tous les acteurs médicaux, sociaux, médicosociaux, paramédicaux, issus de l'hôpital ou de la ville.

Le réseau assure une prise en charge et un suivi individualisé des patients qui lui sont confiés. Il assure aussi le lien entre les structures et les professionnels qui concourent à la prise en charge des personnes âgées fragiles.

Un réseau gérontologique fournit un appui opérationnel au médecin traitant, coordonnateur des soins pour ses patients.

Un accompagnement et une

écoute aux personnes âgées ainsi qu'à leurs aidants sont proposés par la psychologue du Réseau.

Appelez du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h :

TEL / 06 43 56 20 90 Réseau Gérontologique Résaunis Santé Social Maison Phare- rue carinena 17310 St PIERRE D'OLERON

Fax: 05 46 67 54 43 Mail:

resaunissantesocial@orange.fr Site: www.resaunis.com

11 NOVEMBRE 2016

Cette année, nous avons célébré le 98ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 présence en Messieurs ROBILLARD, maire de notre commune, MASSICOT, maire de St Troian les Bains. président de la Communauté communes de des l'île d'Oléron, PARENT, maire du Château d'Oléron, conseiller départemental, des Portedrapeaux des associations d'Anciens Combattants, des Sapeurs Pompiers, de la Gendarmerie nationale et de nombreux concitoyens.

Durant la cérémonie. la Philharmonie Oléronaise a interprété les sonneries réalementaires, la Marseillaise et une marche militaire. Après le dépôt des gerbes, la lecture de la lettre du Secrétaire d'État. l'allocution de Monsieur le Maire rendant hommage aux « Poilus » grand villageois tombés en 1916, l'assemblée s'est rendue au cimetière afin de dévoiler la cocarde du « Souvenir français » sur la tombe des frères Abel-Pierre

et Abel-Alexis TESTARD morts pour la France en 1917 et 1918. Monsieur Gérard VAILLANT a retracé le parcours des frères TESTARD, monsieur le Maire a déposé un coussin de fleurs et les Portedrapeaux ont rendu les honneurs.





RECHERCHE

Dans le cadre du rapprochement Armée-Nation, l'Union Nationale des Combattants du Pays Marennes-Oléron recherche la famille des deux frères Abel Alexis et Abel Pierre TESTARD qui ont été tués à l'ennemi en 1917 et 1918. Ils sont inscrits sur la concession familiale en cénotaphe au cimetière de Grand Village. La tombe est fleurie

tous les ans pour le premier novembre, ce qui nous laisse espérer trouver un

membre descendant de la famille TESTARD-REGNIER qui pourrait le cas échéant nous renseigner, voire nous prêter une photo de nos valeureux concitoyens.



Contact/ Mairie au 05.46.47.50.18 - UNC au 05.46.47.54.69

CULTURE LOISIRS ENFANCE FAMILLE 17

Toutes nos manifestations sont maintenant réputées.

La «zumba party» de février remplit bien son rôle. Le faible bénéfice financier est compensé par le large bénéfice social et apporte un dynamisme local en hors saison.

La brocante de Pâques, toujours aussi attendue par les locaux, les professionnels et les visiteurs, connaît un succès stable.

La deuxième édition du « vide-dressing de rentrée », en septembre, a créé la surprise en triplant le métrage vendu. Malgré une météo peu clémente durant la première heure, acheteurs et vendeurs sont repartis satisfaits.

La bourse aux jouets de

décembre ne démérite pas : la date est bonne, l'organisation et l'accueil appréciés. Notre association est désormais connue, reconnue et attendue.

Le succès de nos sorties ludiques et culturelles

L'association proposera en alternance une sortie annuelle à la journée, puis une sortie annuelle avec nuitée, l'économie d'une année se reportant sur le projet de l'année suivante. Nos bénéfices ne permettant pas de faire de meilleures propositions.

Les deux précédents voyages ont eu un réel intérêt pour les familles, avec une réduction de presque 60 % sur le tarif individuel. Le troisième voyage est prévu en mai 2017 : la Venise verte sportive et ludique (défis, orientation, par-



cours). Il se fera sur une seule journée (un seul bus sauf si forte demande).

Financement des sorties pédagogiques des collégiens grand-villageois.

Pour la troisième année scolaire, nous octroyons 15 euros par enfant grand villageois scolarisé au collège du Château d'Oléron, pour leurs sorties et voyages scolaires. Nous espérons que cette aide financière permettra aux familles d'aborder ces dépenses plus sereinement.

Pour 2017, nous vous souhaitons encore plus de magie, de culture et de loisirs.

CLUB DE L'AMITIE

Comme cela avait été prévu, le Club a bien réouvert ses portes le 1er septembre, après la pause estivale.

Le 28 novembre, un repas a été organisé dans la salle municipale G. ESNARD; pour l'occasion, Tonton LUIS, notre traiteur préféré, avait été sollicité.

Le traditionnel goûter de Noël, s'est tenu le 15 décembre 2016 dans la salle des associations, avec la présence de certains élus, conviés pour ce rassemblement amical.

Le Club a été fermé durant toute la période des fêtes de fin d'année et tout le monde s'est retrouvé le 4 janvier 2017. Toutes les personnes aimant les cartes sont invitées à venir se joindre à nous pour des parties de belote, skip-bo, scrabble... Chaque réunion du club est ponctuée d'un goûter, servi dans la plus grande convivialité.

A toutes et à tous, de belles fêtes et une heureuse année 2017.

LES AMIS DE LA CHAPELLE ST JOSEPH

La chapelle, ouverte tous les jours aux mois de juillet et août, a connu une fréquentation que l'on ne pouvait pas imaginer.

Ce désir de découverte, nous

l'avons aussi remarqué lors du Téléthon 2016 car le chemin des organisateurs faisait une pause à la Chapelle.

Rappelons que, dès le mois de janvier, l'équipe des bénévoles de Grand Village va de nouveau se mettre au travail.

Tout d'abord avec l'installation

d'un groupe de ventilation qui précédera d'autres travaux, programmés au 1er semestre 2017.

JP.Q



LES ECOLIERS DU BOUT DE L'ILE

L'association L'APE du RPI a changé de bureau mais pas de cap ; le bureau est composé, cette année, d'Emilie Aussant, présidente, Sabrina Morin, trésorière, Cathie Caillot, vicesecrétaire, Valérie Aucher, vice trésorière.

L'association comprend également des membres actifs sans lesquels elle ne pourrait exister. Chaque rentrée scolaire voit l'arrivée de nouveaux parents qui nous rejoignent.

Cette année, nous souhaitons continuer nos actions qui ont pour but d'améliorer la vie quo-



tidienne des élèves au sein de l'école en étroite collaboration avec les enseignants de chaque groupe scolaire en organisant des manifestations diverses afin de collecter des fonds.

Depuis la rentrée ont eu lieu : une bourse aux jouets, un dîner-karaoké, un loto, un stand au marché de Noël avec une vente de gâteaux préparés par les enfants de l'école maternelle de Grand Village ; nous avons proposé également des ventes groupées : sapins de Noël, pâtisseries. D'autres actions sont à venir... en espérant ne pas lasser les parents participants....

Un deuxième dîner-karaoké est prévu à Grand Village, car le succès du premier a été total!

Il sera suivi d'un vide-dressing, d'un concours de belote et d'un loto. D'autres manifestations moins lucratives mais qui nous tiennent à cœur, comme la réalisation du char pour la fête du mimosa et la kermesse de fin



d'année, sont également inscrites au calendrier.

Ainsi, grâce à l'investissement des parents, les enfants sont allés au cinéma au mois de décembre : chaque enseignant a pu disposer de 150 euros pour choisir des cadeaux de Noël pour sa classe. Pour le reste. nous sommes à l'écoute des enseignants et de leurs projets. Cette année, les élèves de CE2, CM1, CM2 sont partis en classe de neige au mois de janvier. Les années précédentes, l'APE versait 30€ par enfant ; aujourd'hui, grâce à nos manifestations nous avons versé à l'école de Saint-Trojan 3200€, soit 80€ par enfant.

« Les Ecoliers du bout de l'île » s'investissent pour les enfants dans la bonne humeur et le partage.

LE MARCHÉ DU PORT DES SALINES

L'association La Cabane Rouge organise chaque année au Port des Salines des marchés de producteurs et de créateurs tous les mercredis, d'avril à fin octobre, en journée complète. Dans le même temps, elle programme des animations variées comme par exemple la venue de grands jeux en bois, des dégustations gratuites, des animations jardin avec la présence de Maurice le jardinier, une journée manège gratuite pour les tout-petits, des présentations de nos producteurs.

Chaque producteur ou créateur est sélectionné suivant l'originalité et la qualité de sa production. Pour 2016, nous tenons à remercier la clientèle locale toujours plus fidèle et les vacanciers curieux de découvrir nos productions et profiter

de ce lieu unique.

Nous remercions la municipalité et les institutions qui nous permettent de poursuivre notre activité et tous les autres acteurs présents sur le site.

Pour 2017, de nouvelles surprises sont en préparation; nous serons heureux de vous recevoir à partir du mercredi 5 avril sur le site du Port des Salines.

FOYER RURAL

Nos manifestations estivales ont parfaitement clôturé une saison 2015/2016 riche en évènements. Pendant la saison. toutes les activités se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse. Nos animations (belote, théâtre) ont eu un très beau succès. Particularité en 2016 : les 70 ans des foyers ruraux et le "village éphémère". La saison 2016/2017 a démarré tambour battant : toutes les activités ont repris dans la joie et le plaisir de se retrouver pour partager une activité en commun. Nous avons ajouté deux activités :

* Le yoga sous forme de deux cours différents : un yoga de tradition ancienne mariant le corps et l'esprit, tous les jeudis, et un yoga d'aplomb permettant un entretien de notre corps, un samedi par mois.

* La marche (parcours découvertes sur toute l'île d'Oléron), tous les mercredis avec un départ sur le parking de la salle

polyvalente à 9h00.

Spécial Téléthon:

Cette année encore le Foyer Rural s'est engagé auprès de l'association AFM pour la 30ème édition des 2 et 3 décembre 2016.

C'est dans une ambiance bonne enfant que s'est déroulé. le vendredi. le traditionnel concours de belote avec comme point d'orque le tirage de la tombola. Cette année, tous les participants ont recu de magnifiques lots offerts par les 100 commercants et ostréiculteurs donateurs avec en particulier un magnifique barbecue de jardin comme premier lot. Le samedi matin, une cinquantaine de marcheurs se sont retrouvés pour participer pour la première fois à deux balades entre "sel et mimosa". Les deux parcours, de 4 et 7 kms, se sont rejoints devant la chapelle St Joseph afin d'en découvrir le magnifique décor intérieur, avant de conclure cette matinée autour d'un apéritif



offert par les cuisinières bénévoles du Foyer et un commerçant vigneron. Un grand merci à tous les participants à ces deux journées et à tous les donateurs sollicités sans lesquels ces deux animations au profit de la recherche médicale n'auraient pas pu avoir lieu.

LES DEJHOUQUES

Commençons par un peu d'histoire, le groupe folklorique des "Déjhouqués" a été fondé il y a près de 50 ans, afin de préserver les traditions de l'île lumineuse.

Nous animons, à la demande, des manifestations en cos-



tumes d'époque (1830-1900) aussi bien dans l'île que sur le continent. Régulièrement à St Denis, St Georges, St Trojan pour la prestigieuse fête du mimosa et Royan. En projet pour 2017, notre participation aux Européades qui se dérouleront à Turku en Finlande l'année prochaine.

Le folklore n'est pas seulement la danse et la musique. Ce sont également des ateliers de restauration (costumes, coiffes, immobilier) ainsi que des échanges avec d'autres folklores, comme l'a prouvé la rencontre complice avec nos amis « Les Efournigeas » de



Semussac, lors de la traditionnelle soirée charentaise, toute en bonne humeur!!

Pour nous rejoindre : téléphoner à Mme Maryline Chauvin au 05.46.47.42.89 ou au 06.84.39.65.98 et par e-mail : marylinechauvin.58@orange.fr

ATALANTE

Le mercredi 07 décembre, les enfants sont allés au cinéma voir « Monsieur bout de bois » pour les petits et « Vaiana la légende du bout du monde» pour les grands, ces séances de cinéma étaient offertes par la Communauté de communes à tous les centres de loisirs de l'Île d'Oléron. Le mercredi 14 décembre, les enfants ont été

invités à la fête des enfants organisée par le comité des fêtes de Saint Trojan les Bains. L'après-midi a débuté par un spectacle et différents ateliers ont été mis à disposition des enfants.

Durant les vacances de Noël, un panel d'activités a été proposé aux enfants : patinage à la patinoire de Dolus, pâtisserie, loto de Noël, kermesse musicale, créations de bijoux, fabrication de carte de vœux...



A bientôt ! L'équipe d'animateurs.



L'ATELEC Marennes Oléron est un organisme de formation (association loi 1901 créée en septembre 1994) qui a pour buts depuis son origine :

- L'acquisition et la mise à

niveau des savoirs de base

- La prévention et la lutte contre l'illettrisme

Au fil du temps et des besoins identifiés, l'ATELEC a développé ses actions qui s'adressent aux adultes et aux scolaires dans différents domaines : français, mathématiques, anglais, informatique, initiation au code de la route, accompagnement à la

scolarité.

Au plus près du terrain, l'ATELEC travaille avec les partenaires locaux concernés pour faciliter une meilleure insertion scolaire, sociale et/ou professionnelle.

Nous contacter : ATELEC Le Grand Village Plage 05 46 75 14 41

SÉSAME AUTISME 17



Sésame Autisme 17 est une association loi 1901 fon-

dée en 2010 à l'initiative de parents d'enfants atteints de Troubles du Spectre Autistique et de professionnels de l'autisme.

Reconnue d'utilité publique, elle est affiliée à la Fédération Française Sésame Autisme et membre du Comité Technique Régional pour l'Autisme (CRA de Poitiers)

Nous avons pour but essentiel - d'assurer l'accueil et l'infor-

mation des personnes atteints d'autisme, de troubles du spectre autistique ainsi que leur famille.

- de représenter et défendre leurs intérêts,
- de les aider dans les démarches de reconnaissance du handicap auprès de la MDPH et des autres administrations,
- d'entretenir entre les familles des relations d'entraide et de solidarité,
- d'entreprendre toute action nécessaire au développement et au mieux-être des personnes concernées.
- d'informer l'opinion et les Pouvoirs Publics afin de mieux faire connaître ces troubles et d'intégrer adéguatement dans

la société ces personnes qui en sont atteintes.

- de stimuler la recherche concernant les troubles du spectre autistique.

Nous recevons toutes les personnes concernées dans la salle du temps libre (à côté de la mairie de Grand Village) le samedi sur rendez vous en appelant le : 05 46 75 17 80 ou le 06 86 57 40 54

50, rue de Trillou Le Grand Village Plage

Tél: (Professionnel): 05 46 75 17 80

Tél : (parents) : 06 86 57 40 54

courriel:

sesameautisme17@yahoo.fr www.sesame-autisme.com

JAZZ FESTIVAL UN PIANO DANS LA PINÈDE

4ème Édition

Cette 4 ème édition du Jazz Festival dans les jardins de la Maison paysanne s'est déroulée sous le parrainage du couple de pianistes Stéphanie TRICK et Paolo ALDERIGHI. Elle a été une réussite incontestable ; preuve en est, les articles élogieux des journalistes présents lors des concerts et les messages enthousiastes, téléphonés ou écrits, reçus à la mairie.

Swing, stride et boogie ont enflammé la pinède... Les amateurs passionnés comme les non initiés à ce style de jazz se sont enthousiasmés de la même façon.

Paolo Alderighi a géré en collaboration avec la municipalité la réalisation de ces trois soirées de façon magistrale. Le public a pu apprécier les différentes facettes de ce couple, accompagné tout au long du festival par des talents hors norme! Pour n'en citer qu'un, Silvan Zingg, showman né et pianiste hors pair, a réalisé une prestation exceptionnelle.

Le succès a été une nouvelle fois au rendez-vous, avec une participation de spectateurs toujours en augmentation. Ce sont à chaque fois des moments musicaux inoubliables et un véritable enchantement de pouvoir écouter et voir sur notre petite commune autant de talents d'exception et de renom...



5ème EDITION 2017

Les dates retenues pour la 5ème édition du JAZZ FESTI-VAL, Un piano dans la pinède, sont les 21, 22, 23 août 2017. Les horaires des débuts de concerts sont les mêmes que l'année précedente, 21h30.

La programmation est établie

et mettra en avant le chant swing et jazzy.

Le 21 août: Un duo de charme et de grand talent avec Rossano SPORTIELLO (italien, vivant aux Etats-Unis) excellentissime pianiste, chanteur, faisant partie des très grands, sera accompagné par la ravissante et très talentueuse Nicki PARROTT (australienne, vivant aux Etats Unis), contrebassiste et chanteuse.

Le 22 août: Echoes of Stride. Face à face de pianos avec Rossano SPORTIELLO et Luca FILASTRO (italien), jeune prodige qui rattrape ses maîtres... Le 23 août: Quintet PLAY GROUND de Julien BRUNETAUD.

superbe pianiste, chanteur et leader du groupe, Fabi MEDI-NA, chanteuse, Jérôme ETCHEBERRY, trompette (que nous retrouvons avec un immense plaisir), Bruno ROUSSELET, contrebassiste, Julie SAURY, batteur.

Information: Une évolution vers une faible participation financière de 5€/par soirée et par personne est sérieusement envisagée. Les mécènes et les subventions étant de plus en plus difficiles à trouver dans le contexte actuel, la municipalité se tourne donc vers ce nouveau fontionnement...



TOUR D'HORIZON DES ANIMATIONS

Un bilan toujours positif pour les animations qui se sont déroulées en période estivale et automnale.

Le maintien des jeux en bois géants, devant la mairie, est une décision qui semble convenir aux familles; les jeux sont pris d'assaut toute la journée.

La présence des sulkys réservés aux enfants en bas âge a également fait des heureux. Le ravissant manège ancien, installé durant tout l'été sur l'esplanade du Port des Salines a connu un début de saison un peu laborieux, mais



avec l'arrivée de touristes plus nombreux en août, le manège a pu heureusement connaître, des jours meilleurs.

Feu d'artifices du 13 juillet :

le nouveau prestataire, la Société Mille feux, a offert un spectacle superbe qui a totalement conquis un public fidèle nombreux. La soirée a débuté et s'est terminée sur les rythmes syncopés du groupe Pacho Combo.

Stéphane Gaudron a su attirer les estivants et les locaux à son exposition de voitures anciennes « Oleronde ». Cette année, les voitures ont effectué un circuit allant jusqu'au phare de Chassiron et retour. Une belle épopée, entrecoupée de haltes. Une troisième édition en perspective!

Les prestations de Bilout, organisées et financées par la municipalité, sont toujours de



très grande qualité et connaissent un succès bien mérité... La notoriété de Bilout est telle, que la publicité n'est presque plus à faire!

Fête d'halloween :

Dans la salle municipale G. Esnard, le 31 octobre, l'affluence habituelle était légèrement en baisse, le temps ensoleillé avait attiré les enfants sur la plage. Malgré tout, le maquilleur n'a pas chômé et a œuvré toute la iournée. La boum a eu tout de même son succès, avec le DJ Radiomédia Coup de cœur. retenant parents et enfants pour le goûter proposé par la municipalité, préparé et servi par Olivier Poitou, chef cuisinier de la cantine, accompagné de sa fille Clémence. d'une belle efficacité !...

LES LUNDIS DE LA MAISON PAYSANNE



Stompin'joe

L'engouement est toujours le même et la diversité dans les choix musicaux est très certainement la raison pour laquelle l'affluence du public est aussi conséquente.

Les deux groupes BATIDA, musique brésilienne. ABBEY ROAD , spécialistes des Beatles et Elvis Preslev étaient de retour pour notre grand plaisir. Pour les nouveaux groupes, SCRATCHO-PHONE ORCHESTRA nous a montré avec brio ce que pouvait être l'électro swing, une musique vivante et sensible ; les TRILILILADIES nous ont embarqués dans un univers rétro swing merveilleux ; quant à STOMPIN'JOE, ce trio

Information

L'équipe municipale tient à signaler que le jour des concerts sur le site de la Maison Paysanne change. Le lundi est abandonné au profit du mercredi. La raison de ce changement est simple, trop de communes du sud de l'île ayant décidé d'organiser, elles aussi, des concerts les lundis, nous nous trouvons dans l'obligation de changer le jour de programmation des concerts.

composé d'un hommeorchestre étonnant, il nous a fait découvrir le blues rugueux du Delta.

INFORMATIONS PRATIQUES



SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la commune, créé en janvier 2016 fonctionne parfaitement et reçoit des visites en nombre ! Son interacivité est particulièrement intéressante.

A compter du mois de janvier 2017 l'adresse mail de la mairie change :

mairie@grandvillageplage.fr

Pour plus d'informations se rendre sur le site internet.

Agence Postale Communale



Tel: 05 46 75 94 36 Les jours et heures d'ouverture actuels: lundi, mardi, jeudi, vendredi, le matin de 9h à 12h30. Le mercredi matin de 9h à 12h45.

Mairie

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h00. Fermée au public le mardi après-midi.

Rencontre avec les élus sur rendez-vous :

M. le Maire Patrice ROBILLARD

1er adjoint Luc DAUGUET - Urbanisme - jeudi en

commission d'urbanisme

2ème adjoint Catherine BAZIN - Tourisme, vie culturelle, vie associative, communication et relations extérieures 3ème adjoint Jacky BARCAT - Voirie, espaces verts, infrastructures communales, marché, vie scolaire 4ème adjoint Bénédicte PARAIRE - Affaires sociales, finances

Bibliothèque



Tel 05 46 47 45 19
Jours et horaires
d'ouverture :
mercredi de 14h à
17h30, jeudi de
14h15 à 15h15,
vendredi de
18h30 à 19h30.
Voir affichage et

calendrier culturel pour les animations et les expositions des archives départementales. bibliothequegyp@orange.fr

Office de tourisme



Il est ouvert toute l'année. Du 1/10 au 31/03 : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et 14h30 à 17h30

Du 1/04 au 30/06 et du 01 au 30/09 : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h. Le bureau est ouvert le dimanche de 10h à 12h30 pendant les week-ends de ponts et les vacances scolaires.

Du 01/07 au 31/08 : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h et le dimanche de 9h30 à 13h.

Ramassage des déchets ménagers

D'octobre à mars sur Grand Village : sortir les containers verts le lundi soir. Sortir les containers jaunes le vendredi soir.

Pour rappel : horaires de la déchetterie du Château

(Fontembre): du lundi au samedi de 9h à 11h50 et 14h à 17h50 Le dimanche (du 16/03 au16/11): de 9h à 11h50 Ouverture toute l'année.

Service Communal D'alerte

Il est toujours temps de bénéficier du service communal gratuit d'information et d'alerte. Il suffit de demander à l'accueil de la mairie le bulletin d'inscription à remplir.

Encombrants

1er et 3ème lundi du mois d'octobre à mai. Téléphoner au préalable en mairie pour prendre rendez-vous.



Directeur de la publication : Patrice Robillard - Comité de rédaction : Catherine Bazin - Luc Dauguet - Jacky Barcat COORDONNÉES DE LA MAIRIE : 3 Boulevard de la plage - 17370 Grand Village-Plage • Tel. : 05 46 47 50 18

• Fax. : 05 46 47 42 17 • Courriel : mairie@legrandvillageplage.fr • Site : www.legrandvillageplage.fr Création-réalisation : Média Publicité Conseil - ZAC la Claircière - 17310 St Pierre d'Oléron - 05 46 76 11 98

Imprimé sur papier de la gamme environnementale labellisé PEFC - Nous remercions les annonceurs pour leur soutien.